



Avant-propos

Maurice Portes
Coordonnateur du CEDRE*

Le premier numéro des CAHIERS du CEDRE avait pour objet les questions relatives aux évolutions nécessaires des formations initiales et continues des enseignants en charge de l'Éducation Physique et Sportive .

Il a reçu, là où il a été diffusé, un accueil encourageant. Les auteurs, ne disposant que de trop rares retours, toujours positifs (?), recueillis à l'occasion de rencontres professionnelles, étaient disposés à prolonger l'aventure. Le Conseil d'Administration de l'AEPS, pourtant peu assuré des retombées financières positives de l'entreprise, les a encouragés à le faire. Sensibles à cette manifestation de la volonté de l'Association de contribuer aux débats disciplinaires, ils se sont donc mis au travail.

Ils avaient animé, à la demande de la Régionale AEPS de Grenoble, des Journées d'Etude, (3, 4 et 5 Décembre 1999), sur le thème :

“Compétences spécifiques, visées éducatives : quelles articulations ?”

Question récurrente en Éducation Physique, question centrale depuis le début des années 60, question fortement relancée par la publication des Programmes pour le Collège et les Lycées, question, enfin, dont Bernard REY nous confirma qu'elle interpelle toutes les disciplines scolaires.

Ce sont donc quelques uns des matériaux proposés au cours de ces Journées qui alimentent ce deuxième CAHIER, à savoir :

- L'introduction, présentée ici par G. BONNEFOY,
- Les contenus des séquences de travaux dirigés, illustrés par des éléments des ateliers de pratique dans lesquels s'étaient impliqués corporellement les participants :

handball, animé par M. PORTES
judo, animé par J. BADREAU
volley-ball, animé par J. METZLER

- Les propos conclusifs de R. DHELLEMES
- La conférence donnée par B. REY

La publication n'a d'autre prétention que d'apporter une contribution concrète, et, nous l'espérons, originale, à la nécessaire réflexion axiologique et méthodologique des lecteurs.

* *Collectif d'Etude Disciplinaire et de Réflexion sur l'Enseignement, groupe-ressource de l'AEPS1)*

